



Ajaccio le 14 janvier 2009

Monsieur le Président du
Conseil Général de Haute Corse
Hôtel du département
20405 Bastia Cedex 9

Monsieur le Président,

Nous avons été saisi par le Président du comité de lutte des chômeurs « Corsica per vive », Monsieur César MASOTTI, d'une doléance concernant la non attribution de la prime de Noël, à des personnes nécessiteuses, qui en ont fait la demande par le biais de son association .

Pourriez- vous nous préciser les critères d'attributions de la prime de Noël ainsi que les raisons du rejet de quatorze dossiers sur 20, par vos services.

Compte tenu du désarroi et de la situation de précarité des intéressés, nous nous permettons d'espérer une réponse rapide, et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments citoyens.

Michèle ZEVACO
Déléguée régionale de la LDH

Michele.zevaco@ldh-corsica.org

Tel 06 08 99 89 16

